



## TEMOIGNAGE D'UN DONNEUR D'ORDRES

---

**Jean-Marc PHILBERT**

*Directeur général adjoint, France Télévisions*

Au sein de France Télévisions, je suis en charge des moyens de fabrication de moyens de studios, régies, cars de production et ce qui a trait à la captation des contenus audiovisuels.

Ma présentation se décompose en cinq points.

1. Un panorama sur l'utilisation des drones à l'heure actuelle dans le secteur de l'audiovisuel, et plus particulièrement autour de l'activité de France Télévisions
2. Quels sont les donneurs d'ordre.
3. Les avantages que nous tirons de l'usage de ces drones, sachant que leur utilisation dans le domaine de l'audiovisuel est assez marginale par rapport au marché global.
4. Un point de vue côté réalisateurs et directeurs de production.
5. Un zoom sur le Tour de France avec la vidéo d'un partenaire qui nous a permis de fournir des images assez originales dans le cadre du Tour de France 2014.

Je ne parlerai pas de l'usage, que l'on peut qualifier parfois de sulfureux, des drones dans le domaine de la captation d'images privées. Nous utilisons les drones depuis plus de trois ans à une fréquence croissante dans la captation et l'écriture des programmes.

1/ Ces drones offrent une perspective tout à fait nouvelle dans l'écriture des programmes. L'intérêt est d'ajouter un complément par rapport aux processus de captation des images qui existent aujourd'hui. Depuis un ou deux ans, même la production de fictions utilise des drones pour la captation de certains passages.

Dans l'audiovisuel, le drone permet de voir le monde autrement et cette perception du monde qui va être intégrée dans le projet doit être étudiée auparavant, scénarisée, sachant que l'utilisation du drone ajoute quelque chose qui ne doit pas dénaturer le contenu éditorial tel que souhaité au départ. Les images obtenues sont parfois, de nature à égarer le téléspectateur par rapport au message prévu à l'origine.

Aujourd'hui, il existe de nombreux prestataires pouvant proposer des captations pour l'audiovisuel, et on commence à sentir une forte concurrence entre eux.

Mais n'y a-t-il pas derrière cela un effet de mode que je vous laisserai juger par vous-mêmes. En regardant la plupart des programmes télévisuels aujourd'hui, notamment les documentaires, les magazines, on constate que l'usage des drones est très présent et on peut parfois se poser la question de son utilité en remplacement d'une prise de vue terrienne avec un face à face, avec une image plein cadre sur la personne qui va être interviewée.

A l'inverse plus de dix minutes du programme culinaire « Les carnets de Julie » diffusé hier sur France 5 ont été réalisés avec l'aide de drones. Il y avait beaucoup de vues aériennes à faible hauteur qui se sont très bien intégrées dans la scénarisation de l'émission et ne dénaturent pas le contenu.

2/ Quels sont les donneurs d'ordres ? Trois acteurs-clés interviennent dans la préparation et la réalisation des productions.

- Le premier est le producteur, qui va non seulement financer la production, mais décider des grandes lignes du contenu et des moyens stratégiques. Il apporte une ligne éditoriale, un concept, d'une émission récurrente ou qui ne sera diffusée qu'une fois. Et il a son rôle dans l'ensemble des moyens qui seront mis en œuvre.
- Le deuxième est le réalisateur, qui va mettre en forme le contenu et réaliser le produit fini. Derrière cela se cache la partie artistique dont la vocation n'est pas de masquer la ligne éditoriale du contenu, mais au contraire de la renforcer.
- Le troisième est le directeur de production, qui met en œuvre les moyens techniques et humains et qui est garant de l'enveloppe financière. Il a, entre autres, une responsabilité dans l'obtention des autorisations nécessaires en cas de captation un peu complexe, même si nous déléguons cela au prestataire nous-mêmes n'étant qu'utilisateur des contenus. Chaque acteur semble trouver un intérêt. dans l'utilisation des drones :
  - une différence de coût importante par rapport à des ULM et des hélicoptères.
  - une prise de vue souvent inédite et artistiquement intéressante, une souplesse et une disponibilité des moyens sur le marché, sachant que l'on peut trouver à peu près partout un prestataire qualifié.

Le mode de captation du drone est le suivant : Le drone est dirigé par un pilote, mais le cadreur se trouve également à proximité du pilote et c'est lui qui va télécommander la caméra embarquée par le drone et qui va assurer la qualité des plans, la qualité de la captation. Non seulement un mouvement devra être assuré par le drone lui-même dans sa trajectoire, mais la caméra doit suivre très précisément le mouvement afin que l'image soit fluide, et que le zoom éventuel soit pertinent et fait au bon moment. Souvent les prestataires proposent un « couple pilote+cadreur » qui s'entend très bien pour avoir un type de captation de qualité. On a une grande variété de loueurs, on trouve beaucoup de passionnés qui ont parfois une manière assez personnelle de mettre en œuvre l'outil.

Certains directeurs de production ou chargés de production chez nous préfèrent travailler avec tel fournisseur, tel prestataire parce qu'ils ont une relation de confiance avec lui.

Concernant les inconvénients, on est face à un paradoxe :

- D'une part, les compétences de pilotage sont assez inégales d'un prestataire ou d'un loueur à un autre, ce qui peut se voir ensuite du fait d'une image saccadée, d'un mouvement qui n'est pas fluide, et il faut parfois recommencer la prise de vue, ce qui veut dire du temps et de l'argent perdus car pendant ce temps les journalistes ou les techniciens attendent sur le terrain lorsqu'il s'agit d'une captation pseudo-directe.

- D'autre part le dispositif de sécurisation, qui doit être mis en œuvre chaque fois que l'on utilise ce type d'outil, est complexe, notamment en zone urbaine. Le point sur la législation a été évoqué, c'est un vrai sujet. Parfois, des opérateurs proposent des parachutes, d'autres un filin, tout cela est assez complexe et a généralement pour effet de freiner l'approche éditoriale et surtout l'obtention d'un contenu dans les délais prévus.

Parfois, on préférera utiliser un drone à la place d'un ULM, mais celui-ci n'étant pas à la même hauteur, la prise de vue sera sensiblement différente. Bien que le drone soit moins cher qu'un ULM, pour finir les deux moyens seront souvent cumulés. De ce fait, le coût de production risque d'augmenter car le drone est un moyen complémentaire et non pas un moyen de substitution.

Les crashes sont assez peu fréquents. En ce qui nous concerne, nous n'avons connu qu'un crash. Pour le prestataire, ce sont quelques dizaines de milliers d'Euros perdus, et il faut le remplacer et parfois trouver un autre prestataire.

J'ai évoqué l'effet de mode. Derrière ce type de prises de vue aériennes, c'est un peu le rêve qui est présenté tout simplement parce que personne ne peut avoir accès à ces images et naturellement, seuls les oiseaux peuvent les voir. Passer au-dessus de la cime d'un arbre ou autour d'un clocher est quelque chose de totalement inédit que l'on peut offrir aux téléspectateurs et, de ce point de vue, c'est une vraie valeur ajoutée

La technologie ne doit pas prendre le pas sur l'éditorial. Encore une fois, l'important ce sont des images au service du contenu, au service de la ligne éditoriale, et non pas des images pour se faire plaisir, même si parfois les deux peuvent se rejoindre avantageusement.

Tout cela doit être totalement scénarisé lors de la création de l'émission, il faut y penser dès le départ. Certaines émissions s'y prêtent mieux que d'autres, comme celles de Stéphane Bern « Le jardin préféré des Français » ou « Le plus beau village de France », ou encore « Faut pas rêver », « Des racines et des ailes », le Tour de France. Pour nous, ce sont des centaines de production par an réalisées par France Télévisions, y compris des fictions, qui utilisent ce type d'outil. A la limite, la nature même du Tour de France, c'est le vélo et l'on pourrait décider de ne plus mettre du tout d'images des monuments et des régions, mais ce ne serait plus le Tour de France puisque aujourd'hui, le Tour de France, ce sont les paysages, des vues de Paris, de nos provinces, images que l'on peut offrir grâce aux avions, aux hélicoptères, aux drones.

Pour le réalisateur Jean-Maurice Ooghe, c'est un véritable privilège pour le téléspectateur d'avoir accès à ces images. Il a pris l'exemple des images des abbayes anglaises au départ du Tour de France, qui étaient absolument magnifiques et probablement jamais vues jusqu'alors par un public aussi nombreux. Cela fait partie du contenu permettant de mettre en valeur le Tour de France au-delà de la « petite reine ». Des prises de vue à moyenne hauteur, des mouvements de caméra inédits. Cela remplace les grues, des outils souvent difficiles à mettre en œuvre. Cela ne remplace pas l'hélicoptère. En revanche, le drone ne peut être utilisé pour faire du direct aujourd'hui pour des raisons de qualité de communication, de débit, de transmission et surtout d'autonomie du système.

La préparation du Tour de France démarre dès le mois de novembre avec des repérages sur le site des monuments intéressants, et l'obtention des autorisations.

Les tournages ont généralement lieu autour du mois de mai. Ce sont des centaines d'heures d'images qui sont stockées et qui, au moment du direct, seront diffusées, insérées comme s'il s'agissait d'une captation immédiate. Il peut faire très beau lors de la captation, ce qui est généralement le cas, alors qu'il pleut au moment où les vélos circulent, mais l'idée étant de montrer quelque chose d'assez inédit à chaque fois et d'offrir une perception inédite au téléspectateur.

Une des questions soulevées par Jean-Maurice Ooghe est peut-être un jour l'utilisation de drones dans les stades ou certains lieux publics. Des caméras disposées sur des câbles sont aujourd'hui utilisées.

Un des prestataires du Tour de France s'appelle Freeway.